



## Retirer nom de famille

Par **Melanie50**, le **06/05/2021** à **14:30**

Bonjour je voudrais retirer mon nom et l'enfant que j'ai eu il y a 11 ans . Je ne l'avais jamais voulu cet enfant ça mère m'avait forcé à le garder j'avais 20ans et elle 35 .

Je regrette

Comment faire pour l'enlever définitivement de mes papiers ?

Par **Yukiko**, le **06/05/2021** à **14:41**

Bonjour,

Pourriez-vous donner plus de détails ?

Etes-vous un homme ou une femme ?

Si vous êtes un homme, étiez-vous marié avec la mère de l'enfant ou avez-vous reconnu cet enfant ?

Sinon, exposez quels liens vous avez entretenu avec l'enfant, avec sa mère et pendant combien de temps afin qu'on puisse comprendre.

Par **Melanie50**, le **06/05/2021** à **14:54**

Oui je suis un homme je suis Le père de cet enfant. J'étais pas marié à l'époque avec . Cette femme m'a forcé à garder l'enfant car elle n'a pas été faire l'ivg comme c'était prévu. Elle m'a fait faire un procuration avant qu'elle naisse mais maintenant je suis en instance de divorce avec elle depuis fin 2016 . Et je voudrais retirer mon nom de ce gamin et oublié

Par **Yukiko**, le **06/05/2021** à **15:01**

Vous avez ouvert une autre discussion qui permet d'y voir plus clair.

Vous êtes le père d'un enfant d'onze ans et celui-ci porte votre nom. La filiation est établie et

ne peut être annulée. Vous ne pouvez pas changer le nom de votre enfant afin qu'il ne porte plus le vôtre.

Par **youris**, le **06/05/2021** à **15:02**

bonjour,

ce qui compte, c'est que votre enfant soit de vous, peu importe que vous ne l'ayez pas voulu et que vous le regrettiez, dès l'instant où vous l'avez reconnu.

pour le reste, vous ne donnez pas assez de renseignements pour apporter une réponse pertinente.

salutations